

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA MEUSE



Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 25/09/2020 à 13h18 Réference de l'AR : 008-250802295-20200924-2020\_30-DE Affiché le 25/09/2020 - Certifié exécutoire le 25/09/2020

## **COMITE SYNDICAL**

### **DELIBERATION N°20-30**

L'an deux mille vingt, à 14 h Le 24 septembre, à Charleville Mézières, en visioconférence

Date de convocation	18 septembre 2020			
Nombre de délégués:				
<ul> <li>Titulaires</li> <li>Suppléants</li> <li>Présents</li> <li>Votes par procuration</li> </ul>	51 Titulaires 51 Suppléants <b>29 Présents</b> 3 votes par procuration			

### Étaient présents :

M. Michaël DUFLOX (représente M CLAUDE)

M Boris RAVIGNON ( PV de Mme DE MONTGON)

M. Mathieu SERVAGI

Mme Sylvine JOSSELIN (représente M WEISS)

M. Jean Pol DEVRESSE

Mme Dominique FLORES

M. Sébastien PAULET

M. Sébastien ROUSSEAU

M. Pascal LEPAGE

M. Michel LALLEMAND

M. Yvon HUMBLOT

M. Jean SIMONIN

M. Samuel GRIS

M Jean Bernard CHOISIT

M. Géry TRONÇON

M jean François VALLOIRE

M Alain DUPOMMIER

M Dominique COLLIN

M. Olivier GROSJEAN

M Yannick ROSSATO (Pv de K GENGOUX)

M. Sylvaine GERARD

M. Jean Pierre STELMACH (représente M GILLARDIN)

M Hugues MAHIEU (Représente M WALLENDORFF)

M Michel NORMAND

Mme Danielle COMBE

Mme Dominique HUMBERT

Mme Maryse DEPAS

M Edouard JACQUE (PV de Mme GUILLOTIN)

Mme Christine NOIRET-RICHET

#### Objet de la délibération :

Modifications des conditions de recrutement d'un technicien rivière basé à Saint Mihiel

Résultat du vote

Pour: 32 Contre: 0 Abstention: 0

## COMITE SYNDICAL

#### **DELIBERATION N°20-30**

#### Objet de la délibération :

#### Modifications des conditions de recrutement d'un technicien rivière basé à Saint Mihiel

Pour offrir à ses adhérents Meusiens une meilleure qualité de service, notre Conseil a décidé, par délibération 19/16 du 17 mai 2019, de créer un poste de technicien rivière basé à Saint-Mihiel (55).

L'appel à candidature n'ayant pas permis de recruter un fonctionnaire, l'EPAMA a recruté un agent contractuel de catégorie B, pour une durée d'un an, conformément à la réglementation en vigueur à ce moment-là.

Le contrat de ce non-titulaire arrive à échéance et une vacance de poste a donc été publiée.

Si à l'issue de la procédure de recrutement, nous ne sommes toujours pas en mesure de recruter un fonctionnaire, la loi de transformation de la Fonction Publique nous permet désormais de recruter un non-titulaire pour une durée non plus d'un an mais pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.

Afin d'offrir un peu plus de stabilité au non-titulaire qui pourrait être recruté, il est donc proposé au Comité Syndical d'utiliser les nouvelles possibilités offertes par la loi et de modifier la délibération du 17 mai 2019 en ce sens.

Le recrutement de ce technicien territorial modifie le tableau des effectifs comme suit :

Filière	Cat.	Grade	Nom Et Fonction	Temps de trava	Ouvert aux non- titulaires	Origine de création du poste	Postes pourvus	Postes vacants
Emploi fonctionnel	А	DGS 20.000/40.000 hbts	DGS Sébastien DELAHAIE	тс		Délib 16/32	1	0
ADMINISTRATIVE	А	Attaché ppal	Détaché sur emploi fonctionnel Sébastien DELAHAIE	тс		Délib 16/19	1	0
ADMINISTRATIVE	А	Attaché	chef de projet international Blanca LINZ	тс		Délib 02/10	1	0
ADMINISTRATIVE	В	rédacteur ppal 2eme cl	resp. admin./financier Christine BULIARD	тс		Délib 19/28	1	0
ADMINISTRATIVE	С	adjoint administratif ppal 1ere cl	assistante de direction Aude VALLERAND	TC		Délib 19/30	1	0
ADMINISTRATIVE	С	adjoint administratif ppal 1ere cl	Comptable Fernand BASSOUAMINA	тс		Délib 19/30	1	0
ADMINISTRATIVE	С	adjoint administratif 1ere cl	Agent en disponibilité depuisle 01/02/2007 Christine VOITURIEZ	тс		Délib 09/17	0	1
TECHNIQUE	А	ingénieur principal	Agent en disponibilité depuis le 01/08/20	тс		Délib 08/08	0	1

			Nathalie MEAR CAUBEL						
TECHNIQUE	A	Ingénieur	Aménagements hydrauliques Barbora TOMISOVA	TC		Délib 03/02 (ingénieur hydraulique)	1	0	
TECHNIQUE	А	Ingénieur	Modélisation hydraulique Jérémy LEPLUS	тс	х	Délib 08/23	1	0	
TECHNIQUE	А	Ingénieur	Restauration écologique de cours d'eau Grégory STEPHAN	TC	C X	Déitjø8/06ch arciennemelts ingénieur projet international)		Agent de Laurent O	
TECHNIQUE	А	Ingénieur	chef de projet ouvrages hydrauliques Catherine HEBERT	TC	Х	Délib 08/23	1	0	,
TECHNIQUE	А	Ingénieur	animation bassin versant Florian VANNIENWENHOVE	TC	Х	Délib 13/04	1	0	1
TECHNIQUE	А	Ingénieur	Biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides Lucie AMBROISE	TC	х	Délib 19/32	1	0	ĺ
TECHNIQUE	В	Technicien	Technicien rivière Marin CORVISY	TC	х	Délib 19/16 et CS du 24/9/20	1	0	İ
TECHNIQUE	С	adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Informatique et maintenance ZRDC Mickael PINVIN	TC		Délib 17/31	1	0	ĺ

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité syndical,

- DECIDE de modifier la délibération n°19-16 du 17 mai 2019 et :
- APPROUVE les conditions suivantes de recrutement d'un technicien rivière, basé à Saint-Mihiel (Meuse) dans les locaux de la Codecom du Sammiellois :
- si aucun fonctionnaire ne peut être recruté : recrutement d'un agent contractuel selon les nouvelles dispositions de l'article 3.3 de la loi 84-53 à savoir contrat d'une durée de trois années, renouvelable une fois
- · la rémunération reste fixée selon la grille du cadre d'emploi des techniciens territoriaux et ouvre toujours droit au régime indemnitaire mis en place à l'EPAMA
- AUTORISE M. le Président à signer tous les actes afférents à cette décision
- PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et grade ainsi créé sont inscrits au budget de l'exercice en cours.
- APPROUVE le nouveau tableau des effectifs ci dessus

**BORIS RAVIGNON** 2020.09.25 11:57:11 +0200 Ref:20200924\_165753\_1-2-O Signature numérique le Président

Organisme	Nom	Conditions de recrutement d'un technicien territorial
CA Ardenne Métropole	Michael DUFLOX	Pour
CA Ardenne Métropole	M. Boris RAVIGNON (PV I DE MONTGON)	Pour
CA Longwy	Mathieu SERVAGI	Pour
Codecom Aire à l'Argonne	SYLVINE JOSSELIN	Pour
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Jean-Pol DEVRESSE	Pour
Codecom Ardenne Rives de Meuse	Mme Dominique FLORES	Pour
Codecom Ardenne Rives de Meuse	M. Sébastien PAULET	Pour
Codecom Crêtes Préardennaises	M. Sébastien ROUSSEAU	Pour
Codecom Val de Meuse Voie Sacrée	M. Pascal LEPAGE	Pour
Codecom Ouest Vosgien	M. Michel LALLEMAND	Pour
Codecom Ouest Vosgien	M. Yvon HUMBLOT	Pour
Codecom Ouest Vosgien	M. Jean SIMONIN	Pour
Codecom Pays Colombey Sud Toulois	M Samuel GRIS	Pour
Codecom des Portes du Luxembourg	M Jean Bernard CHOISIT	Pour
Codecom des Portes du Luxembourg	M. Géry TRONÇON	Pour
Codecom du Sammiellois	M. Jean-François VALLOIRE	Pour
Codecom du Sammiellois	M. Alain DUPOMMIER	Pour
Codecom Terre d'Eau	M. Dominique COLLIN	Pour
Codecom Terre d'Eau	M Olivier GROSJEAN	Pour
Codecom Vallées Plateau d'Ardenne	M. Yannick ROSSATO PV DE K GENGOUX	Pour
Codecom Vosges Côté Sud Ouest	Mme Sylvaine GERARD	Pour
SIAC	M Jean Pierre STELMACH	Pour
Conseil Départemental des Ardennes	M. Hugues MAHIEU	Pour
Conseil Départemental des Ardennes	M. Michel NORMAND	Pour
Conseil Départemental de la Meuse	Mme Danielle COMBE	Pour
Conseil Départemental des Vosges	Mme Dominique HUMBERT	Pour
Région Grand Est	Mme Maryse DESPAS	Pour
Région Grand Est	M. Edouard JACQUE PV de V GUILLOTIN	Pour
Région Grand Est	Mme Christine NOIRET-RICHET	Pour